

Procès-verbal

Le lundi 27 avril 2026 à 18h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 17 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Sylvain LANFROY.

Secrétaire de la séance : Caroline ISSENHUTH

Présents : Christine AMBOLLET, Marc AUBRY, Jacky BERTON, Richard BOURGEOIS, Christian BURGAIN, Jean-Claude CABART, François CHOBRIAT, Gérard CHRETIEN, Joël DELISSE, André DESANLIS, Claudine DUBECHOT, Carole GANSTER, Hugues GERARDIN, Marie-Line GIRONDE, Claude GUICHON, Grégory GUILLEMIN, Jean-Luc GUILLOT, Caroline ISSENHUTH, Régine LABROCHE, Joël LAGNEAUX, Sylvain LANFROY, Isabelle LAROSE, Laurence LEBLANC, Christophe LESSERTEUX, Michel LINARD, Sabrina MOKRANI, Jean-Marie MOUGEOT, Michel NICOMETTE, Alain PAUPHILET, Benoît PRIEUR, Philippe REMIET, Didier SEBILLE, Coralie SOUDANT, Daniel STOLL, Vivianne WIRBEL, Saïd YACOUBI, Gérard GAVEL, Eric GIROD, Marie-Christine DRESSEL, Laurent BECKER, Guillaume GARNIER, Elodie MEDVES, Julien BRICQUET, Odile FABISIAK, Sébastien VERMAUX, Corinne PEIGNOT, Ange MARTELEUR, Marie HECQUET, Dominique CHEVALIER, Emmanuel CHEF, Chantal VIOT, Patrick ROUSSEL

Représentés : Patrice CAUTRUPT représenté par Mickael PANO, Isabelle IVA représentée par François DEMANGEOT

Absents et excusés : Franck GRESLON, Jean-Marie TASSINARI

Ordre du jour :

1. **Affaires générales**
 - a. Création des commissions
 - b. Compositions des commissions
 - c. Fixation des indemnités des élus
 - d. Pouvoir de police (pour information)
2. **Désignation des représentants dans les instances**
 - a. CAO
 - b. Syndicat de la Chée
 - c. Syndicat de le Vière
 - d. Syndicat du Perthois
 - e. S3M
 - f. Symsem
 - g. Syndicat mixte de démostification
 - h. ADEVA (comité syndical)
 - i. ADEVA (délégués leader)
 - j. CNAS
 - k. TSUR
 - l. Collège Louis Pasteur à Sermaize-les-Bains

- m. Comité de Coordination Territorial Maison pour Tous
- 3. Personnel
 - a. Renouvellement du comité social territorial
 - b. Autorisation du Président à ester en justice dans le cadre des élections professionnelles
- 4. Finances : vote du CFU 2025 et affectation du résultat 2025
- 5. Questions diverses : horaires et calendrier

Madame Caroline ISSENHUTH est élue secrétaire de séance **à l'unanimité**.
Monsieur Sylvain LANFROY, Président, met aux voix le compte-rendu du dernier conseil communautaire qui est adopté **à l'unanimité**.
54 présents, 0 pouvoirs soit 54 votants.

1. Affaires générales

a. Création des commissions

Le Président explique la nécessité de créer des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil communautaire.
Il indique que les commissions émettront des avis mais que cette instance ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel.

Le président propose donc de créer les commissions suivantes :

- la commission finances
- la commission scolaire, enfance, jeunesse
- la commission voirie
- la commission assainissement collectif
- la commission développement économique
- la commission services à la population
- la commission personnel
- la commission politique des eaux.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité**.

b. Compositions des commissions

Le Président explique qu'un tableau avec les souhaits des élus a été étudié afin de répartir au mieux les membres du Conseil Communautaire dans les commissions., de manière équilibrée et selon les enjeux des communes (concernées par des sujets précis).

► **La commission finances**

Le Président propose de nommer comme membres de commission finances :

- Caroline ISSENHUTH
- Marie HECQUET

- Michel LINARD
- Michel NICOMETTE
- Philippe REMIET
- Coralie SOUDANT
- Vivianne WIRBEL

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **La commission scolaire, enfance, jeunesse**

Le Président propose de nommer comme membres de commission scolaire, enfance, jeunesse :

- Odile FABISIAK
- Christine AMBOLLET
- Claudine DUBECHOT
- Hugues GERARDIN
- Marie-Line GIRONDE
- Jean-Luc GUILLOT
- Laurence LEBLANC
- Sabrina MOKRANI
- Corinne PEIGNOT
- Didier SEBILLE

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **La commission voirie**

Le Président propose de nommer comme membres de commission voirie :

- Elodie MEDVES
- Jacky BERTON
- Julien BRICQUET
- Jean-Claude CABART
- Patrice CAUTRUPT
- Emmanuel CHEF
- Gérard CHRETIEN
- André DESANLIS
- Franck GRESLON
- Grégory GUILLEMIN
- Christophe LESSERTEUX
- Ange MARTELEUR
- Benoit PRIEUR
- Patrick ROUSSEL
- Sébastien VERMAUX

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **La commission assainissement collectif**

Le Président propose de nommer comme membres de commission assainissement collectif :

- Claude GUICHON
- Marc AUBRY
- Richard BOURGEOIS
- Julien BRICQUET
- Jean-Claude CABART
- Claudine DUBECHOT
- Hugues GERARDIN
- Gérard GAVEL
- Jean-Luc GUILLOT
- Alain PAUPHILET
- Patrick ROUSSEL

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **La commission développement économique**

Le Président propose de nommer comme membres de commission développement économique :

- Joël LAGNEAUX
- Dominique CHEVALIER
- Marie-Christine DRESSEL
- Jean-Luc GUILLOT
- Christophe LESSERTEUX
- Sabrina MOKRANI
- Alain PAUPHILET
- Benoit PRIEUR
- Patrick ROUSSEL

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **La commission services à la population**

Le Président propose de nommer comme membres de commission services à la population :

- Isabelle LAROSE
- Christine AMBOLLET
- François CHOBRIAT
- Marie-Christine DRESSEL
- Marie-Line GIRONDE
- Isabelle IVA
- Régine LABROCHE
- Jean-Marie MOUGEOT
- Corine PEIGNOT

- Coralie SOUDANT
- Chantal VIOT
- Viviane WIRBEL
- Grégory GUILLEMIN

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **La commission « personnel »**

Le Président propose de nommer comme membres de commission « personnel » :

- Daniel STOLL
- Marc AUBRY
- Jean-Claude CABART
- Emmanuel CHEF
- Claudine DUBECHOT
- Marie-Line GIRONDE
- Laurence LEBLANC
- Sébastien VERMAUX

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **La commission politique des eaux**

Le Président propose de nommer comme membres de commission politique des eaux :

- Caroline ISSENHUTH
- Marc AUBRY
- Laurent BECKER
- Richard BOURGEOIS
- Christian BURGAIN
- Joël DELISSE
- André DESANLIS
- Claudine DUBECHOT
- Carole GANSTER
- Grégory GUILLEMIN
- Isabelle IVA
- Michel LINARD
- Christophe LESSERTEUX
- Ange MARTELEUR
- Michel NICOMETTE
- Didier SEBILLE
- Vivianne WIRBEL

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

c. Fixation des indemnités des élus

Le Président explique que l'assemblée doit se prononcer sur le montant des indemnités versées aux élus en votant un taux et que l'enveloppe des indemnités susceptibles d'être allouées au Président, Vice-Présidents et autres membres du bureau ne doit pas être dépassée.

Le Président propose de fixer l'indemnité de fonction du Président à 41.25% du montant de référence, soit : 1 695.59 euros brut.

Le Président propose de fixer les indemnités mensuelles des Vice-Présidents à 18% soit 739.89 euros brut et de fixer les indemnités mensuelles des membres du bureau à 2.50% soit 102.76 euros brut.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

d. Pouvoir de police (pour information)

Le Président informe que la commune de Vanault-les-Dames a pris un arrêté refusant le transfert de ses pouvoirs de police spéciale. De ce fait, la 4CVS a émis un arrêté qui stipule que les pouvoirs de police spéciale des maires des communes membre de la 4CVS en matière de voirie, de collecte des déchets ménagers, d'assainissement, de création, d'entretien et de gestion des aires d'accueils des gens du voyage et de l'habitat, ne seront pas transférés.

2. Désignation des représentants dans les instances

a. CAO

Le Président explique que pour attribuer les marchés une commission d'appel d'offres doit être réunie.

Le Président propose de nommer cinq membres titulaires et 5 membres suppléants à la commission d'appel d'offres :

Titulaires	Suppléants
Odile FABISIAK	Christophe LESSERTEUX
Elodie MEDVES	Philippe REMIET
Caroline ISSENHUTH	Hugues GERARDIN
Claude GUICHON	Richard BOURGEOIS
Joël LAGNEAUX	Marie-Christine DRESSEL

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

b. Syndicat de la Chée

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentants la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte pour l'aménagement

hydraulique de la Chée, à raison de 2 membres titulaires pour les trois communes adhérentes.

Suite à leur nomination dans leur commune, le Président propose les délégués suivants pour représenter la 4VCS :

Alliancelles	Eric GIROD Daniel SAUVAGE
Bettancourt la Longue	Jean-Marie TASSINARI Nicole LEPLOMB
Vroïl	Gérard CHRETIEN Django CASSIAUX

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité**.

c. Syndicat de la Vière

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentant la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte pour l'aménagement hydraulique de la Vière, à raison de 2 membres titulaires et 2 suppléants pour les 17 communes adhérentes.

Suite à leur nomination dans leur commune, le Président propose les délégués suivants pour représenter la 4VCS :

Bussy le Repos	Baptiste Laurent et Marion Clowez	Rémy Laurent et Yannick Chappron
Changy	Xavier Lelievre et Patrice Pano	Ludovic Gilbault et Véronique Robin
Charmont	Pauline Wagner et Manuel Bailly	Grégoire Robinet et Alexandre Bourgier
Heiltz l'Evêque	Emmanuel Nicomette et Thierry Harle-Jacquet	Gérard Magny et Elisabeth Nicomette
Heiltz le Maurupt	Philippe Muneaux et Rémi Bailly	Maxime Alasonatti et Karine Piguet
Jussecourt-Minecourt	Morgann Guyot et Sandrine Bouché-Pargny	Paul Henriot et Andréa Marcilly
Possesse	André Laville et Jean-Luc Gritti	Sophie Lhuair et Adrien Pfeiffer
Saint Jean dt Possesse	Benoît Hermand et Robert Radet	Richard Bourgeois et Jérémy Gerardot
Sogny en l'Angle	Jérôme Collet et Emilie Cordel	Michel Linard et Damien Chanteraux

Val de Vière	Pierre Gruzelle et Patrice Réaux	Chantal Viot et Noëlle Bomersbach
Vanault le Châtel	Francis Charlier et Léonard Martinelli	Jean-Baptiste Frank et Nicolas Roussel
Vanault les Dames	Charles De Courson et Hervé Tollitte	Caroline Issenhuth et Rodolphe Schneider
Vavray le Grand	Mickaël Pano et Didier Lambert	Savinien Dantan et Marie-Line Gironde
Vavray le Petit	Sébastien Feuilly et Emmanuel Chef	Christophe François et Isabelle Pageot
Vernancourt	Jacky Berton et Antoine Robin	Gérard Pélican et Noëlle Remiet
Villers le Sec	Christian Burgain et Gilbert Henriot	Max Gonzalez et Lindsay Regnault
Vroïl	Claude Briquet et Django Cassiaux	Gérard Chretien et Johann Marcyan

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité**.

d. Syndicat du Perthois

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentants la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte pour l'aménagement hydraulique du Perthois, à raison de 2 membres titulaires pour les 18 communes adhérentes.

Suite à leur nomination dans leur commune, le Président propose les délégués suivants pour représenter la 4VCS :

Alliangles	Eric Girod et Daniel Sauvage
Bignicourt sur Saulx	Didier Desanlis et Mathieu Barrois
Blesme	Henry Jacquinet et Caroline Caput
Brusson	Nicole Vidal et Hubert Boynard
Etrepy	Thibaut Gérardin et Philippe Mussy
Heiltz l'Evêque	Emmanuel Nicomette et Elisabeth Nicomette
Heiltz le Maurupt	Philippe Muneaux et Rémi Bailly
Jussecourt-Minecourt	Morgann Guyot et Paul Henriot

Le Buisson	François Chobriat et Franck Nachbroun
Merlaut	Cyril Jacquemot et Noël Champenois
Outrepont	David Champenois et Stéphane Lequeux
Pargny sur Saulx	Laurent Becker et Christine Ambollet
Plichancourt	Jean Heurpé et Gérard Monnin
Ponthion	Noël Frattini et Alain Boynard
Reims la Brûlée	Yves Perrin et Gwenaël Oudin
Sermaize les Bains	Ange Marteleur et Corine Peignot
Vauclerc	Jean-Pôl Simon et Franck Mouton
Vitry en Perthois	Hugues Gérardin et Dominique Chevalier

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité**.

e. S3M

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentants la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte de la Marne Moyenne (S3M), à raison de trois membres titulaires.

Le Président précise les compétences du S3M : aménagement du bassin, entretien et aménagement des cours d'eau, prévention contre les inondations, protection et restauration des sites des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Après un scrutin public, le Président désigne comme délégués :

Hugues GERARDIN
Didier SEBILLE
Benoit PRIEUR

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité**.

f. Symsem

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentants la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte du Sud Est Marnais (SYMSEM) à raison de six membres titulaires et six suppléants.

Le Président précise que le Symsem est un syndicat mixte qui gère des déchèteries de la Marne et la collecte des ordures ménagères.

Après un scrutin public, le Président désigne comme délégués :

Titulaires :

- Alain PAUPHILET
- Laurent BECKER
- Caroline ISSENHUTH
- Isabelle LAROSE
- Julien BRICQUET
- Sabrina MOKRANI

Suppléants :

- Elodie MEDVES
- Jean-Claude CABART
- Ange MARTELEUR
- Christophe LESSERTEUX
- Marie-Christine DRESSEL
- Gérard GAVEL

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

g. Syndicat mixte de démoustification

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentant la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte de démoustification Marne et Der, à raison de six membres titulaires et six suppléants.

Après un scrutin public, le Président désigne comme délégués :

Titulaires :

- André DESANLIS
- Joël DELISSE
- François CHOBRIAT
- Christophe LESSERTEUX
- Vivianne WIRBEL
- Elodie MEDVES

Suppléants :

- Marie-Line GIRONDE
- Isabelle IVA
- Patrick ROUSSEL
- Benoît PRIEUR
- Patrice CAUTRUPT
- Coralie SOUDANT

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

h. Adeva (comité syndical)

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentant la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat, à raison de sept membres titulaires et sept suppléants.

Le Président précise que le Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat a un rôle de conseil et de support en ingénierie de projet à l'échelle du Pays Vitryat.

Après un scrutin public, le Président désigne comme délégués :

Titulaires :

- Claude GUICHON
- Joël LAGNEAUX
- Caroline ISSENHUTH
- Alain PAUPHILET
- Daniel STOLL
- Isabelle LAROSE
- Sylvain LANFROY

Suppléants :

- Elodie MEDVES
- Vivianne WIRBEL
- Sabrina MOKRANI
- Hugues GERARDIN
- Marie-Christine DRESSEL
- Gérard GAVEL
- Michel NICOMETTE

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

i. Adeva (délégués leader)

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentant la communauté de communes au Groupe d'Action Locale du Pays Vitryat, à raison de trois membres titulaires et trois suppléants.

Le Président précise que le Groupe d'Action Locale du Pays Vitryat est un ensemble de partenaires socio-économique privés et publics qui est chargé de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement, de décider du soutien apporté aux projets et de gérer l'enveloppe financière LEADER.

Après un scrutin public, le Président désigne comme délégués :

Titulaires :

- Joël LAGNEAUX
- Daniel STOLL

- Isabelle LAROSE

Suppléants :

- Marie-Christine DRESSEL
- Philippe REMIET
- Patrick ROUSSEL

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

j. CNAS

Le Président rappelle que la 4CVS est adhérent du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

A ce titre, le Président informe que la 4CVS doit désigner un représentant du collège des élus.

Après un scrutin public, le Président désigne comme délégué :

Daniel STOLL délégué au CNAS

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

k. TSUR

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentants la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte TSUR, à raison de quatre membres titulaires.

Le Président précise que TSUR (territoire de sécurité urbain et rural) est un dispositif expérimental de lutte contre la délinquance.

Après un scrutin public, le Président désigne comme délégués :

- Joël LAGNEAUX
- Jean-Luc GUILLOT
- Elodie MEDVES
- Laurent BECKER

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

l. Collège Louis Pasteur à Sermaize-les-Bains

Le Président explique que la 4CVS doit désigner des membres représentants la communauté de communes au sein du conseil d'administration du Collège Louis Pasteur à Sermaize-les-Bains, à raison de un membre titulaire et un membre suppléant.

Après un scrutin public, le Président désigne comme délégués :

Titulaire :

- Sylvain LANFROY

Suppléante :

- Sabrina MOKRANI

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

m. Comité de Coordination Territorial Maison pour Tous

Le Président explique que la 4CVS doit désigner un membre représentant la communauté de communes au sein du Comité de Coordination Territorial de Maison pour Tous. Il précise que Maison pour Tous est un centre social culturel.

Après un scrutin public, le Président désigne comme déléguée :

Isabelle LAROSE.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

3. Personnel

a. Renouvellement du comité social territorial

Le Vice-Président explique l'obligation d'organiser le Comité Social Territorial suite aux élections professionnelles qui ont lieu en fin d'année 2026.

Il indique que les effectifs au 1^{er} janvier 2026 dépassent le seuil des 50 agents et qu'il revient donc à la 4CVS d'avoir son propre Comité Social Territorial.

Le Vice-Président précise que le notre établissement se situant dans la strate de 50 à 200 agents, le nombre de représentants du personnel doit être fixé dans la limite de 3 à 5 représentants.

Il propose donc de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel au comité territorial à trois et le nombre de suppléants à trois.

Le Vice-Président propose de fixer le nombre de représentants titulaires de la 4CVS à trois et le nombre de suppléants à trois.

Il propose de décider du recueil, par le comité social territorial, de l'avis des représentants de la 4CVS.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

b. Autorisation du Président à ester en justice dans le cadre des élections professionnelles

Le Vice-Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le renouvellement du Comité Social Territorial interviendra le 10 décembre 2026.

Le Vice-Président demande d'autoriser le Président à représenter le Conseil Communautaire pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité**.

4. Finances : vote du CFU 2025 et affectation du résultat 2025

► CFU Budget Général exercice 2025

La Vice-Présidente présente le compte financier unique du budget général.

Compte financier unique principal		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Réalisations de l'année	4 840 775,64€	5 272 253,18€	+ 431 477,54 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			+ 1 065 391,29 €
	Résultat de clôture de la section de fonctionnement			+ 1 496 868,83 €
Section d'investissement	Réalisations de l'année	3 323 261,73€	2 420 413,36€	- 902 848,37 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			-202 608,18 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement			- 1 105 456,55 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement	0€	0€	0€
	Investissement	2 516 561 €	3 567 605 €	+ 1 051 044,00 €
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				- 54 412,55 €
TOTAL RESULTAT CUMULE (section fonctionnement + section investissement)				+ 1 442 456,28 €

La Vice-présidente demande de reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrit et d'approuver les résultats définitifs.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité**.

► **CFU Budget Maison de Santé exercice 2025**

La Vice-Présidente présente le compte financier unique du budget Maison de Santé.

Compte financier unique principal		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'année	63 943,29 €	114 848,51 €	+ 50 905,22 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			€
	Résultat de clôture de la section de fonctionnement			+ 50 905,22 €
Section d'investissement	Réalisations de l'année	66 936,22€	81 488,84€	+ 14 552,62 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			- 175 107,82 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement			- 160 555,20 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				- 160 555,20 €
TOTAL RESULTAT CUMULE (section fonctionnement + section investissement)				- 109 649,98 €

La Vice-présidente demande de reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrit et d'approuver les résultats définitifs.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité**.

► **CFU Budget OPAH exercice 2025**

La Vice-Présidente présente le compte financier unique du budget OPAH.

Compte financier unique principal		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'année	295 231,40 €	397 666,19 €	102 434,79 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			- 245 623,67 €
	Résultat de clôture de la section de fonctionnement			- 143 188,88 €
Section d'investissement	Réalisations de l'année	398 373,79 €	255 976,00 €	- 142 397,79 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			+ 217 795,29 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement			+ 75 397,50 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	75 000 €	0 €	- 75 000,00 €
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				+ 397,50 €
TOTAL RESULTAT CUMULE (section fonctionnement + section investissement)				- 142 791,38 €

La Vice-présidente demande de reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrit et d'approuver les résultats définitifs.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **CFU Budget SPANC exercice 2025**

La Vice-Présidente présente le compte financier unique du budget SPANC.

Compte financier unique principal		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'année	42,10 €	39,00 €	- 3,10 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			+ 1 235,84 €
	Résultat de clôture de la section de Fonctionnement			+ 1 232,74 €
Section d'investissement	Réalisations de l'année	0 €	0 €	0 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			0 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement			0 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				0 €
TOTAL RESULTAT CUMULE (section fonctionnement + section investissement)				+ 1 232,74 €

La Vice-présidente demande de reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrit et d'approuver les résultats définitifs.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **CFU Budget ZAE exercice 2025**

La Vice-Présidente présente le compte financier unique du budget ZAE.

Compte financier unique principal		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'année	2 134,80 €	15 630,67 €	+ 13 495,87 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			+ 30 921,43 €
	Résultat de clôture de la section de fonctionnement			+ 44 417,30 €
Section d'investissement	Réalisations de l'année	0 €	1 741,80 €	+ 1 741,80 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			+ 1 741,80 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement			+ 3 483,60 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
	Investissement	0 €	0 €	0 €
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				+ 3 483,60 €
TOTAL RESULTAT CUMULE (section fonctionnement + section investissement)				+ 47 900,90 €

La Vice-présidente demande de reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrit et d'approuver les résultats définitifs.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **CFU Budget annexe assainissement exercice 2025**

La Vice-Présidente présente le compte financier unique du budget assainissement.

Compte financier unique principal		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'année	504 259,71€	422 442,73€	- 81 816,98 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			+ 225 020,90 €
	Résultat de clôture de la section d'Exploitation			+ 143 203,92 €
Section d'investissement	Réalisations de l'année	1 003 044,64€	1 046 858,14€	+ 43 813,50 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			- 2 394,14 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement			+ 41 419,36 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Exploitation	0€	0€	0€
	Investissement	790 267 €	826 596 €	+ 36 329,00 €
Solde cumulé section d'investissement (y compris RAR)				+ 77 748,36 €
TOTAL RESULTAT CUMULE (section fonctionnement + section investissement)				+ 220 952,28 €

La Vice-présidente demande de reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrit et d'approuver les résultats définitifs.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **Affectation du résultat 2025 du budget général**

La Vice-Présidente présente l'affectation du résultat du budget général :

Affectation au budget de l'exercice 2026 l'excédent de fonctionnement de 1 496 868,83€
comme suit :

- Affectation en réserves (compte 1068) en section d'investissement du montant de 54 412,55 €.

- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) du montant de 1 442 456,28 €.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **Affectation du résultat 2025 du budget annexe Maison de Santé**

La Vice-Présidente présente l'affectation du résultat du budget annexe Maison de santé :

Affectation au budget de l'exercice 2026 l'excédent de fonctionnement de 50 905,22 € comme suit :

- Affectation en réserves (compte 1068) en section d'investissement du montant de 50 905,22 €
- Pas de report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes)

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **Affectation du résultat 2025 du budget annexe OPAH**

La Vice-Présidente présente l'affectation du résultat du budget annexe OPAH :

Affectation au budget de l'exercice 2026 le déficit de fonctionnement de 143 188,88 € comme suit :

- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en dépenses) du montant de 143 188,88 €

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **Affectation du résultat 2025 du budget annexe SPANC**

La Vice-Présidente présente l'affectation du résultat du budget annexe SPANC :

Affectation au budget de l'exercice 2026 l'excédent de fonctionnement de 1 232,74€ comme suit :

Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) du montant de 1 232,74 €.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **Affectation du résultat 2025 du budget annexe ZAE**

La Vice-Présidente présente l'affectation du résultat du budget annexe ZAE :

Affectation au budget de l'exercice 2026 l'excédent de fonctionnement de 44 417,30 € comme suit :

Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) du montant de 44 417,30 €.

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

► **Affectation du résultat 2025 du budget annexe assainissement**

La Vice-Présidente présente l'affectation du résultat du budget annexe assainissement :

Affectation en réserves (compte 1068) :

Excédent de Fonctionnement capitalisé (R1068) : 0 €

Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes):

Excédent de résultat de Fonctionnement reporté (R002) : 143 203,92 €

Le Président met aux voix cette délibération qui est **adoptée à l'unanimité.**

5. Questions diverses

- Le Président sonde les membres du conseil communautaire quant à l'horaire des conseils qui auront lieu le jeudi. Il propose donc soit 18h30 soit 20h. La majorité des membres du conseil votent pour que les conseils communautaires aient lieu à 18h30.

- Le Président annonce les dates des prochains conseils à savoir : 4 juin – 9 juillet
– 24 septembre – 19 novembre et un courant décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question diverse n'étant soulevée, le Président lève la séance à 21h00.